Madame, Monsieur,

Vous allez prochainement être hospitalisé(e) dans un des Etablissements Sainte-Marguerite. Les Praticiens, l'ensemble du Personnel et la Direction vous remercient de votre confiance.

Le Praticien qui vous prendra en charge lors de votre hospitalisation vous a remis ce jour ce « livret d'information du patient ».

Comme son nom l'indique, et selon la réglementation en vigueur, ce livret a pour objectif de regrouper les informations médicales et administratives nécessaires vous concernant, afin de garantir la qualité et la sécurité des soins qui vous seront prodigués.

Vous devrez **lire et compléter** avec attention les différents documents (informations, questionnaires, autorisations) composant ce livret ; ils sont indispensables pour votre admission dans nos établissements. Vous pourrez, si nécessaire, les remplir avec l'aide de vos proches et/ou de votre Médecin traitant.

Il est essentiel de vous présenter muni(e) de ce livret complété et signé à l'accueil de l'Etablissement avant votre consultation pré-anesthésique, à l'occasion de laquelle un complément d'informations vous sera donné par le Médecin Anesthésiste-Réanimateur que vous rencontrerez.

Nous compléterons également notre information concernant votre séjour par le livret d'accueil qui vous sera remis lors de la consultation pré-anesthésique.

Nous souhaitons que ce livret d'information contribue à renforcer votre confiance quant à la qualité et la sécurité des soins dispensés dans les Etablissements Sainte-Marguerite.

Docteur Bruno THIRE
Directeur Général

A COMPLETER SI VOUS ÊTES…

Représentant du patient ou d'un majeur sous tutelle

A compléter si le patient est dans l'impossibilité de renseigner ce livret, et/ou de recevoir l'information

Coordonnées du ☐ représentant / ☐ tuteur[1] du patient :

Nom : .....

Prénom : .....

Lien avec le patient : .....

Tél. : .....

Portable : .....

Signature du représentant ou tuteur du patient

[1] : une copie de la pièce d'identité du tuteur ainsi que la copie de la décision de placement sous tutelle sera conservée dans le dossier patient.

… SOMMAIRE …

I. Informations et autorisations réglementaires

1. Informations générales sur l'anesthésie
2. Informations concernant une éventuelle transfusion sanguine et l'administration de médicaments dérivés du sang
3. Informations concernant la lutte contre la douleur
4. Informations concernant le risque de surdosage et d'interactions encourus lors de l'utilisation non contrôlée et non médicalement validée de médicaments
5. Informations concernant l'interdiction de fumer
6. En vue de la consultation anesthésique, n'oubliez pas d'apporter…
7. Informations spécifiques et consentements :
   - Pour exploration electrophysiologique
   - Pour une ablation conventionnelle
   - Pour une ablation de fibrillation atriale
8. Informations données par le Médecin Anesthésiste-Réanimateur sur le type d'anesthésie envisagée
9. Evaluation des risques liés aux ATNC (Agents Transmissibles Non Conventionnels)
10. Dossier anesthésique

II. Autorisations du patient

1. Autorisations
2. Cas particulier du patient majeur sous mesure de protection (sous tutelle)

III. Engagement du patient hospitalisé

IV. Désignations / Autorisations administratives et médicales

1. Personne(s) à prévenir
2. Transmissions des informations de santé à des proches
3. Transmissions des informations de santé à des professionnels de santé
4. Désignation de la personne de confiance
5. Directives anticipées
6. Demande de non divulgation de présence

V. En vue de l'examen et/ou de l'intervention

1. La douche préopératoire : prévention des infections nosocomiales
2. Consignes générales avant tout examen et/ou intervention chirurgicale
3. Consignes spécifiques à suivre concernant les examens et/ou intervention en ambulatoire
4. Prévention des chutes

VI. Validation de la prise de connaissance des informations contenues dans ce livret

1. Informations générales sur l'anesthésie

Le dossier anesthésique ci-après (pages 18 et 19) est destiné à vous informer sur l'anesthésie, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le Médecin Anesthésiste-Réanimateur. Vous pourrez également poser à ce médecin des questions sur cette procédure. Pour les questions relatives à l'acte médical qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

2. Informations concernant une éventuelle transfusion sanguine et l'administration de médicaments dérivés du sang

(Information sur la transfusion des patients en anesthésie - SfFAR Mars 2006)

Si votre état de santé nécessite une transfusion sanguine, ce document est destiné à vous informer sur les avantages et les risques de la transfusion, ainsi que les examens à réaliser avant et après celle-ci.
Dans le cas particulier d'une intervention chirurgicale, il est possible que la décision de transfuser soit prise lorsque vous serez sous anesthésie. En conséquence, cette information est assez largement diffusée en préopératoire, et le fait qu'elle vous soit communiquée ne signifie pas nécessairement que vous recevrez une transfusion.
Si vous avez dû recevoir une transfusion durant l'anesthésie, nous vous en informerons dès votre réveil.
Pour en faciliter la lecture, ce document comporte une première partie résumée « CE QU'IL EST IMPORTANT DE SAVOIR » et une seconde partie plus détaillée « POUR EN SAVOIR PLUS ».

Si une solution alternative à la transfusion homologue est envisageable, telle la transfusion dite « autologue » (votre propre sang mis en réserve), une information particulière vous sera délivrée.
Nous vous invitons à poser au Médecin qui vous informera, toute question sur ce sujet que vous jugerez utile.

Ce qu'il est important de savoir

A quoi sert une transfusion et quels en sont les principaux risques ?

La transfusion est un traitement qui peut être nécessaire en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs. Pour chacune de ces situations, il existe un produit spécifique.
Comme tout traitement, la transfusion comporte des avantages et des inconvénients. Elle n'est envisagée par votre médecin que lorsque les bénéfices attendus pour votre santé sont supérieurs aux risques encourus.
Les inconvénients sont rares et le plus souvent sans gravité (urticaire, réaction fébrile).
Les précautions prises permettent de rendre exceptionnels les risques liés aux très nombreux groupes sanguins ou à la transmission de bactéries, et totalement exceptionnels ceux liés à la transmission d'infections virales, notamment les hépatites et le Sida.

Quelle surveillance en cas de transfusion ?

La recherche systématique de la trace de virus après une transfusion n'est désormais plus recommandée. En revanche, la recherche d'anticorps irréguliers à distance de la transfusion est recommandée afin d'améliorer la sécurité d'une éventuelle transfusion dans le futur.
Il vous sera remis un document comportant la nature et le nombre de produits sanguins que vous aurez reçus. Il est important de conserver ces documents et de les communiquer, ainsi que les résultats des examens, à votre médecin pour lui permettre d'assurer votre suivi.

Pour en savoir plus…

Les produits et leurs indications

Les produits sanguins regroupés sous le terme de "produits sanguins labiles" sont les globules rouges, le plasma frais congelé, les plaquettes et, beaucoup plus rarement, les globules blancs. Ces produits proviennent du don de sang de donneurs bénévoles.
Ils sont rigoureusement contrôlés et répondent à des normes obligatoires de sécurité et de qualité : sélection des donneurs, tests de dépistage sur chaque don, règles pour assurer la qualité sur toute la chaîne depuis le donneur jusqu'au receveur.

Les globules rouges ont pour fonction le transport de l'oxygène vers les tissus. Leur transfusion est nécessaire en cas d'anémie importante et/ou signes de mauvaise tolérance de celle-ci, dans le but d'éviter des complications, notamment cardiaques.
Le plasma frais congelé contient les facteurs permettant la coagulation du sang. Leur transfusion est nécessaire lorsque le taux de ces facteurs dans le sang est trop bas, dans le but de prévenir une hémorragie ou d'en faciliter l'arrêt.
Les plaquettes sont indispensables à la formation d'un caillot. Elles sont transfusées si leur nombre est très insuffisant, dans le but de prévenir une hémorragie ou d'en faciliter l'arrêt.
Les globules blancs contribuent à la défense contre l'infection. Il peut être nécessaire d'en transfuser lorsqu'ils sont pratiquement absents du sang.

D'une manière générale, tous les efforts sont faits pour limiter l'usage de ces produits au strict nécessaire.
Leurs indications ont notamment été précisées par la communauté médicale et les autorités sanitaires, de telle sorte que leurs bénéfices soient très supérieurs aux risques résiduels de la transfusion.

Les risques connus

Comme tout traitement, la transfusion sanguine comporte des risques. Des réactions sans conséquences graves peuvent survenir pendant et après transfusion, comme de l'urticaire, ou des frissons et de la fièvre sans cause infectieuse. Les autres risques sont aujourd'hui limités grâce aux mesures déjà prises. Il s'agit :

- **Des risques liés aux nombreux groupes sanguins :**
  Il est impératif de respecter la compatibilité dans les groupes ABO et rhésus.

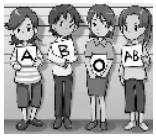

  Il existe également de nombreux autres groupes sanguins contre lesquels vous avez pu développer des anticorps (appelés "irréguliers"), qu'il importe donc de rechercher avant la transfusion pour en tenir compte dans le choix du produit transfusé.
  Votre identité et votre groupe sanguin seront de nouveau vérifiés juste avant la transfusion de globules rouges. La transfusion peut provoquer l'apparition d'anticorps irréguliers (dans 1 à 5 % des cas), ce qui peut avoir des conséquences en cas de transfusion ultérieure.

- **Des risques résiduels de contamination :**
  Ils continuent de diminuer avec les progrès des connaissances et des techniques.
  Les estimations issues de l'INVS 2012 - 2014 sont les suivantes :
  - pour le virus de l'hépatite B : 1/6.400.000 dons
  - pour le virus de l'hépatite C : 1/33.000.000 dons
  - pour le virus de Sida : 1/3.000.000 dons
  - pour le virus T-Lymphotropique humain : 1/9.000.000 dons

Les dangers inconnus :

Comme on ne peut, de principe, exclure des dangers inconnus, toutes les mesures possibles de prévention ont été prises, dans la sélection des donneurs de sang (notamment l'exclusion des personnes antérieurement transfusées) et dans la préparation des produits. En outre, une surveillance nationale des incidents de la transfusion a été mise en place depuis 1994 (l'hémovigilance).
Si cela s'avérait nécessaire, des informations complémentaires vous seraient communiquées.

Les examens biologiques avant et après transfusion :

Le niveau de sécurité désormais atteint en matière de transmission de virus ne rend plus nécessaire la recherche systématique de leur trace avant et après la transfusion.
En revanche, afin de prévenir les risques liés aux très nombreux groupes sanguins, un certain nombre d'examens doivent être effectués.

Avant chaque transfusion : il est obligatoire de disposer des caractéristiques de groupes sanguins du patient (figurant sur la carte de groupe sanguin) ainsi que d'un résultat récent de recherche d'anticorps irréguliers (RAI). L'intervalle de temps entre la RAI et la transfusion elle-même peut varier de 3 jours à plusieurs semaines selon les circonstances cliniques.

Après un épisode transfusionnel et à distance de celui-ci (3 semaines à 3 mois), il est nécessaire de pratiquer un contrôle sanguin (RAI) pour rechercher la présence éventuelle d'anticorps irréguliers consécutifs aux transfusions précédentes.
Si vous avez connaissance que des anticorps irréguliers ont été détectés (notion de RAI positive), il est important, pour votre sécurité, de le signaler au médecin, en cas de nouvelle transfusion.

Les documents remis et l'importance de leur conservation :

Après une transfusion, il vous est remis avant la sortie, un document écrit comportant la date des transfusions, l'établissement et le service où elles ont été réalisées, le type et le nombre des

produits sanguins labiles reçus. Il est important de conserver ce document avec soin et de le montrer à votre médecin traitant. Il en a besoin pour assurer un suivi médical de qualité. En cas de transfusions régulières, ces informations peuvent être reportées sur un document récapitulatif. Il vous sera également remis à votre sortie une ordonnance pour effectuer une nouvelle recherche de RAI.
En fonction de l'évolution des connaissances scientifiques, il pourrait être important de re-contacter les personnes transfusées. C'est pourquoi, il est utile que vous informiez de la transfusion votre médecin traitant, notamment si vous en changez.

3. Informations concernant la lutte contre la douleur

Selon les articles L.710-3-1 et 710-3-2 de la Loi n° 95-116 du 4 février 1995, les établissements de santé sont tenus de prendre en charge la douleur des patients qu'ils accueillent.
Dans cet établissement, les équipes soignantes s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour prendre en charge votre douleur, la soulager et vous donner toutes les informations utiles. Pour cela, votre participation est primordiale. C'est pourquoi un questionnaire « douleur » vous sera remis au cours de votre hospitalisation.
Vous trouverez également inclus au livret d'accueil qui vous sera remis lors de la consultation pré-anesthésique, un document détaillé relatif aux modalités de lutte contre la douleur.

4. Informations sur le risque de surdosage et d'interactions encourus lors de l'utilisation non contrôlée et non médicalement validée de médicaments

Lors de **l'utilisation non contrôlée de médicaments** deux risques principaux sont encourus :

- **LE SURDOSAGE** : la quantité de médicament est supérieure à la dose thérapeutique ou toxique ; elle peut alors provoquer des troubles graves voire mortels.

- **L'INTERACTION MEDICAMENTEUSE** : quand un médicament modifie l'effet d'un autre médicament présent au même moment dans l'organisme, on dit qu'il y a interaction médicamenteuse. Celle-ci peut être positive et voulue, ou bien négative et à éviter. Mais, en règle générale, les interactions médicamenteuses sont à éviter, car elles peuvent entraîner soit l'échec d'un traitement, soit une amplification des effets prévus, soit des effets toxiques graves, voire mortels.

  L'addition des effets : par exemple, les actions de deux anticoagulants, deux hypnotiques, deux produits contenant du paracétamol vont s'ajouter partiellement ou totalement.

  La potentialisation des effets : au lieu de s'additionner, les effets se multiplient.

  L'inhibition des effets : l'efficacité d'un médicament est diminuée, voire annihilée par l'administration d'un second.

A ces deux risques s'ajoute le risque induit par l'intervention que vous allez subir ou que vous avez subi. En effet certains médicaments ne sont pas compatibles avec une intervention chirurgicale : exemple les anticoagulants qui font saigner.
La polymédication, les sujets âgés, l'insuffisance rénale ou hépatique renforcent le risque encouru.

Aussi nous vous demandons de signaler au personnel soignant tous les médicaments que vous avez pris avant l'intervention, et de ne prendre aucun médicament de votre propre initiative et sans en avoir référé au praticien ou au personnel soignant qui vous a en charge, durant votre hospitalisation.

5. Informations concernant l'interdiction de fumer

Conformément à la réglementation :
- décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer
- circulaire du 8 décembre 2006 relative à la mise en œuvre des conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les établissements de santé
- circulaire du 12 décembre 2006 relative à la lutte contre le tabagisme dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- arrêté du 3 janvier 2007 fixant les modèles de signalisation

Nous vous rappelons l'interdiction stricte de fumer dans tous les Etablissements Sainte-Marguerite, depuis le 1er Février 2007.

Il est bien entendu interdit aux patients ainsi qu'aux visiteurs, de fumer, que ce soit dans les chambres ou ailleurs. Un espace fumeur est aménagé à l'extérieur de l'Etablissement.
Nous remercions les Patients et leurs proches de nous aider dans cette démarche.

Nous remercions les Patients et leurs proches de nous aider dans cette démarche.

6. En vue de la consultation pré-anesthésique, n'oubliez pas d'apporter :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Votre carte vitale d'assuré social **A JOUR** ou une carte d'affiliation à un autre organisme
- Votre carte mutualiste ou accord de prise en charge si vous bénéficiez d'une mutuelle
- **Vos ordonnances et vos médicaments en cours si vous suivez un traitement**
- Vos examens complémentaires : résultats des analyses biologiques, radiographies, scanner, examen cardiologique (ECG)…
- Votre carte de groupe sanguin, si vous en possédez une

SELARL C.U.E.C.V
12 impasse du LIDO
13 012 Marseille
Tel secrétariat : 04 91 12 10 88

Dr COMET Bertrand *Dr MACALUSO Gilles*

Cardiologie et Rythmologie Interventionnelle

INFORMATION DES PATIENTS ET CONSENTEMENT ECLAIRE

EXPLORATION ELETROPHYSIOLOGIQUE

- **Pourquoi vous propose-t-on une exploration électrophysiologique ?**
  Votre état de santé, en raison des symptômes ressentis ou des risques encourus, nécessite un examen dont le but est de rechercher ou de préciser le mécanisme d'une anomalie de la conduction ou du rythme cardiaque.

- **Quels sont les principes de l'exploration électrophysiologique ?**
  L'exploration électrophysiologique nécessite la mise en place d'une ou plusieurs sondes, après une ou plusieurs ponctions de veines au pli de l'aine, et parfois au cou ou au thorax. Ces sondes, ou cathéters, vont permettre d'enregistrer l'activité électrique de certaines parties du cœur, afin de rechercher d'éventuelles anomalies. Cet examen peut être réalisé pour déterminer s'il y a lieu de poser un stimulateur ou un défibrillateur, il peut précéder une éventuelle ablation endocavitaire ou être proposé pour tester l'efficacité de certains médicaments.

- **Comment se déroule cet examen ?**
  Il est nécessaire d'être à jeun, allongé sur une table d'examen radiologique située dans une salle spécialement équipée.
  Le médecin réalise une piqûre pour faire l'anesthésie locale, autour du (ou des) vaisseau(x) qui doi(ven)t être ponctionné(s). Des épreuves de stimulation cardiaque sont habituellement réalisées ainsi que des tests pharmacologiques (injection de médicaments). L'examen lui-même n'est pas douloureux.
  Afin d'éviter un saignement important, un pansement compressif pourra être laissé en place plusieurs heures après retrait des sondes. Selon le diamètre du cathéter utilisé, vous devrez rester allongé plus ou moins longtemps. Pendant cette période, il sera nécessaire de ne pas mobiliser la jambe ponctionnée.

- **L'exploration électrophysiologique diagnostique comporte-t-elle des risques ?**
  Comme tout examen médical comportant un geste invasif, l'exploration électrophysiologique n'est pas dénuée de risques, mais elle apporte des informations qui ne peuvent être obtenues par aucun autre moyen avec une certitude équivalente. Les complications sont rares, de l'ordre de 1,5 %. L'hématome au point de ponction est la complication la plus fréquente ainsi que le malaise vagal au moment des ponctions Les autres complications sont rares : hématome important pouvant nécessiter un traitement chirurgical, thrombose de la veine (phlébite), épanchement péricardique (accumulation de sang autour du cœur) par perforation cardiaque, pneumothorax (effraction de la plèvre pulmonaire), embolie pulmonaire. Exceptionnellement, un accident vasculaire cérébral, un bloc auriculo-ventriculaire complet pouvant entraîner la pose d'un stimulateur cardiaque, ou un décès ont été décrits. Toutes les précautions sont prises avant, pendant et après l'examen pour limiter au maximum les risques.

- **Quels bénéfices peut-on attendre de cette exploration électrophysiologique ?**
  L'analyse des éléments recueillis au cours de l'examen permet de mieux comprendre votre maladie et de mieux juger les possibilités de traitement. En fonction des observations recueillies, les traitements proposés pourront être, selon les cas : l'abstention thérapeutique, les médicaments, l'implantation d'un stimulateur cardiaque, l'implantation d'un défibrillateur, l'ablation

intracardiaque, une intervention chirurgicale. Les reprises d'activités professionnelles ou de la vie quotidienne vous seront expliquées de façon adaptée à votre situation personnelle par le médecin et son équipe.

Il existe des associations de patients qui peuvent aussi être à votre écoute.

La fiche explicative qui vous est remise ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge mais une notice explicative des bénéfices et risques de l'intervention dont vous devez bénéficier.

Je reconnais avoir été informé de la nature du geste qui m'est proposé en des termes que j'ai compris et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées*

*Si le geste vous est proposée en ambulatoire, acceptez-vous ce type de prise en charge, après avoir été informé des modalités particulières d'une prise en charge en ambulatoire ?
oui ☐ non ☐

Fait à ..... Le .....

Nom et signature
du Praticien responsable du patient

Nom de naissance et signature du patient
ou de son représentant
(précédée de la mention « *lu et approuvé* »)

INFORMATION DES PATIENTS ET CONSENTEMENT ECLAIRE

ABLATION CONVENTIONNELLE

- **En quoi consiste l'ablation?**

Cette technique consiste à supprimer certaines arythmies ou troubles du rythme (accélérations du rythme cardiaque, extra-sytoles) ou anomalies électriques par cautérisation de zones spécifiques à l'intérieur (ou, plus rarement, la surface) du cœur, en appliquant une température élevée le plus souvent (ablation par courant de radiofréquence), ou une température très basse (cryoablation). Dans les indications habituelles et selon le type d'arythmie ce traitement est efficace dans la majorité des cas. Les lésions (points de cautérisation) sont réalisées à l'aide d'un cathéter (câble électrique isolé, muni d'une extrémité qui délivre l'énergie et crée les lésions souhaitées). Les lésions sont réalisées dans une zone préalablement repérée comme étant déterminante dans votre trouble du rythme. Certaines tachycardies peuvent être traitées par un nombre restreint de lésions, d'autres nécessitent un nombre plus important d'applications. Outre le cathéter destiné à réaliser les lésions, d'autres cathéters sont généralement utilisés afin de localiser très précisément la région cible.

- **Réalisation d'une ablation:**

Durant cette intervention :

- Il est nécessaire d'être à jeun, allongé sur une table de radiologie située dans une salle spécialement équipée.
- Les cathéters sont introduits sous anesthésie locale par ponction d'une veine ou d'une artère au niveau du pli de l'aine ou du cou ou du thorax. Ils sont placés à l'intérieur des cavités cardiaques sous contrôle radiologique.
- une anesthésie locale, associée parfois à un traitement sédatif, peut être suffisante mais il peut parfois être utile de réaliser une anesthésie générale.
- La durée de l'intervention dépend de la difficulté de localisation des zones nécessitant une ablation. Elle peut durer de une à plusieurs heures. – Des épreuves de stimulation cardiaque (accélération volontaire du rythme par les cathéters en place) sont souvent réalisées pour préciser le trouble du rythme et orienter le traitement. Un choc électrique externe réalisé lors d'une brève anesthésie générale peut être nécessaire en cours d'intervention. Dans certains cas, d'autres matériels peuvent être utilisés.
- L'examen est peu douloureux mais le passage du courant de radiofréquence ou de la cryoénergie est parfois accompagné d'une sensation de brûlure thoracique que l'on atténue alors en diminuant la puissance délivrée ou par la sédation.
- Afin d'éviter un saignement local après la procédure, une compression est réalisée au niveau des points de ponction. S'il s'agit d'une artère, une compression appuyée, parfois douloureuse est nécessaire et un pansement compressif est laissé en place : il faut rester allongé, en évitant de plier la jambe pendant plusieurs heures après l'intervention.

- **L'ablation comporte-t-elle des risques ?**

Parmi les complications recensées par les enquêtes réalisées auprès de nombreux centres français, européens et nord-américains, la plupart sont bénignes :

- hématome, gêne transitoire au point de ponction ;
- douleurs thoraciques transitoires.

Mais certaines sont plus sévères et rares (1,5 % dans l'expérience française) :

- épanchements péricardiques (saignements dans l'enveloppe qui entoure le cœur) ou dans le thorax qui doivent parfois être évacués en urgence, par une aiguille introduite à travers la peau ou par voie chirurgicale;
- troubles de conduction nécessitant la mise en place d'un stimulateur cardiaque définitif, lorsque l'opération est pratiquée dans une région proche des voies qui conduisent normalement l'influx électrique des oreillettes aux ventricules ;
- troubles du rythme cardiaque pouvant nécessiter un choc électrique ;
- accidents thrombo-emboliques par formation de caillots sanguins qui peuvent migrer dans la circulation. Pour tenter de prévenir ces accidents, un traitement anticoagulant peut être institué pendant la période opératoire ;
- lésions des vaisseaux par lesquels les sondes sont introduites pouvant nécessiter un traitement chirurgical ;
- lésions d'une artère coronaire, de l'aorte ou d'une valve cardiaque.

Le risque d'évolution grave entraînant le décès est rare (4/10 000 dans le registre français). Toutes les précautions sont prises avant, pendant et après l'intervention pour limiter au maximum ces risques.

- **Quels bénéfices peut-on attendre de l'ablation ?**

La suppression des zones qui sont à l'origine des troubles du rythme permet de prévenir leur récidive et et leurs conséquences, y compris graves. Dans les indications habituelles et selon le type de tachycardie ou d'anomalie électrique l'ablation est efficace dans la majorité des cas. Le risque de récidive est globalement de l'ordre de 5 à 10 %. L'ablation entraîne la disparition complète ou la réduction significative des symptômes et des complications liées au trouble du rythme traité. Elle permet de réduire voire de supprimer les traitements médicamenteux qui pouvaient être mal tolérés ou insuffisamment efficaces. Les reprises d'activité professionnelle ou de la vie quotidienne vous seront expliquées de façon adaptée à votre situation personnelle par le médecin et son équipe. Il existe des associations de patients qui peuvent aussi être à votre écoute.

La fiche explicative qui vous est remise ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge mais une notice explicative des bénéfices et risques de l'intervention dont vous devez bénéficier.

Je reconnais avoir été informé de la nature du geste qui m'est proposé en des termes que j'ai compris et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.*

*Si le geste vous est proposée en ambulatoire, acceptez-vous ce type de prise en charge, après avoir été informé des modalités particulières d'une prise en charge en ambulatoire ?
oui ☐ non ☐

Fait à ..... Le .....

Nom et signature du Praticien responsable du patient	**Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant (précédée de la mention « *lu et approuvé* »)**

INFORMATION DES PATIENTS ET CONSENTEMENT ECLAIRE
ABLATION DE FIBRILLATION ATRIALE

Vous souffrez d'un trouble du rythme cardiaque appelé fibrillation atriale (FA). La FA est provoquée par la présence de multiples circuits électriques dans les oreillettes qui entraînent des battements cardiaques très rapides et peut être responsable de symptômes gênants et de complications dont la plus dangereuse est l'accident vasculaire cérébral.

- **Pourquoi vous propose-t-on une ablation de Fibrillation Atriale?**

Les médicaments ne sont efficaces que dans environ 50 % des cas pour maintenir le cœur en rythme normal. Pour certains patients, présentant une FA rebelle aux traitements antiarythmiques ou une intolérance à ces médicaments, l'ablation constitue un traitement efficace. C'est pour cela que ce traitement vous a été recommandé par votre cardiologue.

- **Quelle sont les techniques utilisées ?**

L'ablation de la FA signifie que vont être réalisées des lésions (« points de brûlure ») dans l'oreillette gauche du cœur sur des zones préalablement repérées comme étant déterminantes dans le déclenchement de votre FA, principalement autour des veines pulmonaires mais aussi au niveau d'autres zones des oreillettes droite et gauche. L'ablation de ces zones, est réalisée par la délivrance d'énergie par un cathéter (câble électrique isolé, qui délivre à son extrémité l'énergie et crée les lésions) ou par d'autres systèmes (ballon ou cathéter circulaire avec plusieurs électrodes) introduit à l'intérieur de l'oreillette gauche par ponction d'une veine au niveau de l'aine. Ce cathéter est dirigé par le médecin, sous contrôle radiologique et/ou à l'aide d'un système de guidage informatique. Deux énergies sont actuellement utilisées pour l'ablation de ces zones : les courants de radiofréquence générant une température élevée ou la cryothérapie qui utilise les effets du froid. Outre le cathéter destiné à détruire les zones malades, d'autres cathéters sont généralement utilisés afin de localiser très précisément la région cible. L'accès à l'oreillette gauche indispensable pour ce traitement nécessite une perforation à l'aiguille de la cloison entre les deux oreillettes.

- **Avant l'ablation:**

- Deux examens peuvent être effectués selon les cas: un scanner ou une IRM cardiaque pour analyser l'anatomie de votre cœur notamment de votre oreillette gauche; une échographie cardiaque transoesophagienne pour s'assurer de l'absence de caillot dans le cœur, effectuée avant ou en début de procédure ;
- Le traitement médicamenteux sera adapté, notamment le traitement anticoagulant.
- Une consultation d'anesthésie sera effectuée au minimum 48 heures avant en cas d'anesthésie générale programmée.

- **Réalisation d'une ablation de FA**

- La durée de l'hospitalisation est de 4 jours en moyenne;
- La procédure, elle-même, dure entre 2 et 4 heures sous anesthésie locale ou générale;
- Il est nécessaire d'être à jeun, allongé sur une table de radiologie, située dans une salle spécialement équipée ou salle de cathétérisme ; les cathéters sont mis en place par ponction veineuse principalement au niveau de l'aine, ce qui permet d'amener les cathéters dans les cavités droites du cœur. Une ponction du septum (paroi qui sépare l'oreillette droite de la gauche) est effectuée pour mettre en place les cathéters dans l'oreillette gauche.
- L'application de l'énergie peut induire une sensation de brûlure thoracique que l'on atténue avec l'anesthésie, un traitement antidouleur et/ou une adaptation de la puissance de l'energie délivrée;
- En cas de cryoablation, il peut survenir une sensation de mal de tête pendant l'application du froid. Pendant l'inflation du ballonnet au niveau des veines pulmonaires droites, on induit également un hocquet par stimulation du nerf qui contracte le diaphragme (nerf phrénique). Cela est réalisé pour vérifier que le froid n'est pas transmis à ce nerf, ce qui en entrainerait un défaut transitoire de contraction du diaphragme.
- Des épreuves de stimulation cardiaque (accélération volontaire du rythme par les cathéters en place) peuvent être réalisées pour évaluer le résultat et guider la poursuite de la procédure ; un choc électrique sous anesthésie générale peut être réalisé si nécessaire.
- Des nausées peuvent survenir après la procédure en raison des médicaments injectés pendant le geste opératoire
- Afin d'éviter un saignement local après la procédure, une compression est réalisée au niveau des points de ponction: il faut rester allongé, en évitant de plier la jambe pendant plusieurs heures.

- **Les suites après une ablation de FA**

- Vous aurez une surveillance rigoureuse de l'anticoagulation par des prises de sang;
- Une échographie cardiaque de contrôle sera parfois pratiquée avant la sortie;

- Le rythme pourra être irrégulier au cours des premier mois, ce qui ne signifie pas que l'intervention a échoué ;
- Le traitement anti-arythmique sera peut être poursuivi. Il faudra continuer le traitement anticoagulant pendant une période adaptée à votre cas;
- En cas de récidive, après 3 à 6 mois, il est parfois nécessaire de faire une nouvelle procédure d'ablation.

- **L'ablation de FA comporte-t-elle des risques ?**

Parmi les complications recensées par les enquêtes réalisées auprès de nombreux centres français, européens et nord américains, la plupart sont bénignes et certaines, plus rares, sont sévères :
- Risque de décès (0,05 %)
- Epanchements péricardiques (saignements dans l'enveloppe qui entoure le coeur) qui doivent parfois être évacués en urgence (tamponnade) par voie percutanée ou chirurgicale (1%); épanchements thoraciques (pneumothorax, hémothorax);
- Accidents thrombo-emboliques par formation de caillots sanguins qui peuvent migrer dans la circulation et entrainer notamment un accident vasculaire cérébral (1%);
- Hématome ou thrombose (caillot) au point de ponction;
- Douleurs thoraciques transitoires ;
- Paralysie du diaphragme (transitoire dans la majorité des cas)
- Troubles du rythme cardiaque pouvant nécessiter un choc électrique;
- Lésions des vaisseaux par lesquels les sondes sont introduites, pouvant nécessiter un traitement chirurgical;
- Atteinte d'une artère coronaire ou d'une valve cardiaque.
- Création d'une communication entre oreillette et œsophage (< 1%).
- Rétrécissement ou occlusion de veines pulmonaires (< 5%)

Toutes les précautions sont prises avant, pendant et après l'intervention pour limiter au maximum ces risques.

- **Quels bénéfices peut-on attendre de l'ablation de FA ?**

La suppression des zones de conduction qui sont à l'origine de la FA permet d'en prévenir la récidive. Dans les indications habituelles, l'ablation de FA est efficace dans la majorité des cas, une seconde procédure pouvant être nécessaire pour obtenir le résultat souhaité:
- elle entraîne la disparition complète ou la réduction significative des symptômes.
- elle permet de réduire voire de supprimer certains traitements médicamenteux qui pouvaient être mal tolérés ou insuffisamment efficaces. Les traitements anticoagulants seront poursuivis en fonction de votre cas particulier.

Les reprises d'activités professionnelles ou de la vie quotidienne vous seront expliquées de façon adaptée à votre situation personnelle par le médecin et son équipe.

Il existe des associations de patients qui peuvent aussi être à votre écoute.

La fiche explicative qui vous est remise ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge mais une notice explicative des bénéfices et risques de l'intervention dont vous devez bénéficier.

Je reconnais avoir été informé de la nature du geste qui m'est proposé en des termes que j'ai compris et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.*

*Si le geste vous est proposée en ambulatoire, acceptez-vous ce type de prise en charge, après avoir été informé des modalités particulières d'une prise en charge en ambulatoire ?
oui ☐ non ☐

Fait à ..... Le .....

Nom et signature du Praticien responsable du patient	**Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant (précédée de la mention « *lu et approuvé* »)**

CONSENTEMENT ECLAIRÉ ANESTHÉSIQUE

(A compléter lors de la consultation pré-anesthésique)

Je, soussigné(e), reconnais avoir été suffisamment informé(e) sur les risques anesthésiques inhérents à mon intervention et avoir pu poser les questions que je désirais au Médecin Anesthésiste-Réanimateur (voir informations pages 18 et 19).

J'accepte également les modifications de méthode, qui pourraient s'avérer utiles pendant l'intervention, jugées indispensables par le Médecin Anesthésiste – Réanimateur.

Fait à ..... Le .....

Nom et signature du Médecin Anesthésiste-Réanimateur	**Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant** **(précédée de la mention « *lu et approuvé* »)**

Ce document ne constitue pas une décharge de responsabilité du Médecin Anesthésiste-Réanimateur. Son absence, toutefois, nous contraindrait à surseoir à votre anesthésie.

9. Evaluation des risques liés aux ATNC (Agents Transmissibles Non Conventionnels)

(à remplir avec le praticien lors de la consultation)

Vous allez entrer à l'Hôpital pour y subir un acte à visée diagnostique ou thérapeutique.
Afin de prévenir et de dépister un éventuel risque de transmission de la Maladie de Creutzfeldt-Jakob et variante ou EST (Encéphalopathie Spongiforme Transmissible) dans le cadre de l'Instruction DGS/RI3/n°449 du 01/12/2011 et de la circulaire n° DGS/SD5C/DHOS n°435 du 23/09/2005, nous vous prions de répondre au questionnaire suivant, éventuellement avec l'aide de votre médecin.

1. **Avez-vous été traité pour des troubles de la croissance par des injections *d'hormone de croissance d'origine humaine* ?** oui ☐ non ☐
2. **Avez-vous subi une *intervention avec greffe de dure-mère d'origine humaine ?*** oui ☐ non ☐
3. **Un membre de votre famille génétique a-t-il été *atteint d'une Encéphalopathie Spongiforme Transmissible* liée à une mutation codant la PrP ?** oui ☐ non ☐
4. **Avez-vous été identifié *comme ayant reçu des produits sanguins labiles d'un donneur reconnus a posteriori comme atteints de la variante-MCJ* ?** **oui ☐*** non☐

***Si oui, tous les actes invasifs seront considérés comme à risque vis-à-vis des ATNC**

Je, soussigné(e), atteste de l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Date, nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

---

P a r t i e r é s e r v é e a u p r a t i c i e n

Le patient présente-t-il après élimination des autres causes possibles, un signe neurologique d'apparition récente et d'évolution progressive sans rémission, d'au moins un signe clinique neurologique *(Myoclonies, troubles visuels ou cérébelleux ou pyramidaux ou extrapyramidaux, ataxie, chorée, dystonie, symptômes sensitifs douloureux persistants, épilepsie, mutisme akinétique)* associé à des troubles intellectuels *(démence, ralentissement psychomoteur)* ou psychiatriques (*dépression, anxiété, apathie, comportement de retrait, délire).*

Si le patient présente une suspicion d'EST, il faut revoir l'indication de l'acte et demander au préalable un examen neuropathologique et si la conclusion est positive en faveur d'une suspicion, il faut appliquer les modalités de traitement recommandées dans l'Instruction N°449.

Selon le processus déclaratif du patient et l'examen clinique, veuillez cocher la case qui correspond au niveau où se répertorie le patient :

PNSNA ☐

Patients Ni Suspects Ni Atteints
regroupant les patients sans caractéristique particulière et ceux ayant répondu positivement aux précédentes questions sans confirmation de la suspicion d'EST

PSA ☐

Patients Suspects ou Atteints
Si confirmation de la suspicion par un examen neuropathologique

Nom et signature du praticien responsable du patient

Dossier Anesthésique

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
Age :

Etiquette patient

10. Informations générales sur l'anesthésie

Ce dossier anesthésique est destiné à vous informer sur l'anesthésie, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le Médecin Anesthésiste-Réanimateur. Vous pourrez également poser à ce médecin des questions sur cette procédure. Pour les questions relatives à l'acte médical qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

Qu'est-ce que l'Anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie…), en supprimant ou en atténuant la douleur.
Il existe deux grands types d'anesthésie : l'anesthésie générale et l'anesthésie loco-régionale.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par injection de médicaments par voie intraveineuse et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques, à l'aide d'un dispositif approprié.

L'anesthésie loco-régionale permet, par différentes techniques, de n'endormir que la partie de votre corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région, en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Une anesthésie générale peut être associée ou devenir nécessaire, notamment en cas d'insuffisance de l'anesthésie loco-régionale.

La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale sont deux formes particulières d'anesthésie loco-régionale, où le produit anesthésique est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci.

Toute anesthésie générale, ou loco-régionale, réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation plusieurs jours à l'avance et une visite pré-anesthésique, la veille ou quelques heures avant l'anesthésie selon les modalités d'hospitalisation.
Au cours de la consultation et de la visite, vous êtes invité(e) à poser les questions que vous jugerez utiles à votre information. Le choix du type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de votre état de santé et du résultat des examens complémentaires <u>éventuellement</u> prescrits. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du Médecin Anesthésiste-Réanimateur qui vous prendra en charge lors de l'anesthésie.

Quelle sera la surveillance pendant l'anesthésie et à votre réveil ?

L'anesthésie, quelque soit son type, se déroule dans une salle équipée d'un matériel adéquat, adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation. Tout ce qui est en contact avec votre corps, est soit à usage unique, soit désinfecté ou stérilisé.
En fin d'intervention, vous serez conduit(e) dans une salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI ou salle de réveil) pour y être surveillé(e) de manière continue avant de regagner votre chambre ou de quitter l'établissement.
Durant l'anesthésie et votre passage en salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI), vous serez pris(e) en charge par un personnel infirmier qualifié, sous la responsabilité d'un Médecin Anesthésiste-Réanimateur.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque.
Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil, permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter. Pour cela, il est important de faire part au Médecin Anesthésiste-Réanimateur et au personnel infirmier chargé de la surveillance, de tous les maux que vous pourriez ressentir au cours et après une anesthésie.

<u>Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie générale ?</u>

Les nausées et les vomissements au réveil sont devenus moins fréquents avec les nouvelles techniques et les nouveaux médicaments.
Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne sont bien respectées.
L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge et un enrouement passagers.

Des traumatismes dentaires sont également possibles. C'est pourquoi il est important que vous signaliez tout appareil ou toute fragilité dentaire particulière.
Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer ; elle disparaît en quelques jours.

La position prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie d'un bras ou d'une jambe. Dans la majorité des cas, les choses rentrent dans l'ordre en quelques jours ou quelques semaines.
Des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.

Durant les 24h qui suivent l'anesthésie, il est vivement conseillé de ne pas prendre d'alcool, ne pas conduire de véhicule, ne pas utiliser d'appareils potentiellement dangereux, ne pas prendre de décisions importantes, **votre vigilance pouvant être réduite sans que vous ne vous en rendiez compte.**

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie loco-régionale ?

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir qui nécessitent parfois un repos de plusieurs jours et/ou un traitement local spécifique.
Une paralysie transitoire de la vessie peut nécessiter la pose temporaire d'une sonde urinaire.
Des douleurs au niveau du point de ponction dans le dos sont également possibles.
Une répétition de la ponction pendant la réalisation de l'anesthésie peut être nécessaire en cas de difficulté.
Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de la morphine ou de ses dérivés.
Très rarement, on peut observer une baisse transitoire de l'acuité visuelle ou auditive.
En fonction des médicaments associés, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.
Des complications plus graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie permanente ou la perte plus ou moins étendue des sensations sont extrêmement rares.
Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.
Au cours de l'anesthésie loco-régionale en ophtalmologie, un traumatisme du globe oculaire est exceptionnel.

Organisation du département d'Anesthésie-Réanimation de l'établissement

Du fait des contraintes particulières de notre profession liées d'une part à la disponibilité permanente (actes en urgence, continuité des soins, analgésie, consultations…) et d'autre part au travail en collaboration avec un grand nombre de chirurgiens et de spécialistes ayant chacun un planning spécifique, nous sommes amenés à travailler en équipe.
Le médecin qui vous endormira ne sera donc pas forcément celui que vous aurez vu en consultation, ni celui qui vous prendra en charge dans les services d'hospitalisation. Si toutefois, pour des raisons personnelles, vous souhaitez être endormi par un Médecin Anesthésiste-Réanimateur particulier, nous nous organiserons pour vous satisfaire dans la mesure de nos disponibilités respectives.

IMPORTANT : le questionnaire ci-après prépare la consultation d'Anesthésie.

REMPLISSEZ-LE AVEC SOIN A DOMICILE OU AVEC VOTRE MEDECIN TRAITANT

A COMPLETER PAR LE PATIENT

11. Questionnaire Anesthésie

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Nom d'usage : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Poids : ..... Taille : ..... Profession : .....

Variation de poids récente : ☐ non ☐ oui si oui :

Prise de poids : ..... kg depuis : .....

Perte de poids : ..... kg depuis : .....

Intervention : ..... Chirurgien : .....

..... Gynécologue : .....

Date de l'intervention : ..... Généraliste : .....

Pour une prise en charge en ambulatoire :

Aurez-vous un accompagnant à la sortie de l'établissement* et au domicile la nuit qui suit l'intervention ? (*pour l'enfant, la présence de deux accompagnateurs est nécessaire) oui ☐ non ☐

Avez-vous accès à un téléphone fixe ou portable ? oui ☐ non ☐

IMPORTANT : ce questionnaire prépare la consultation d'Anesthésie.

REMPLISSEZ-LE AVEC SOIN <u>A DOMICILE OU AVEC VOTRE MEDECIN TRAITANT</u>

*Munissez-vous **impérativement** de vos ordonnances et médicaments, électrocardiogramme, examens, carnet de santé.*

<u>Recopiez</u> la liste de VOS médicaments ci-dessous ☐ Aucun traitement en cours

Médicament	Dosage	Matin	Midi	Soir	Médicament	Dosage	Matin	Midi	Soir
-					-				
-					-				
-					-				
-					-				
-					-				

1) Durant les 12 derniers mois…

Avez-vous été hospitalisé(e)s en Réanimation, Soins Intensifs… ? oui ☐ non ☐

Avez-vous été hospitalisé(e)s à l'étranger ? oui ☐ non ☐

2) Etes-vous porteur connu d'une Bactérie Multirésistante aux antibiotiques (BMR) ou avez-vous été en contact avec un patient porteur d'une BMR ? oui ☐ non ☐

3) Etes-vous porteur connu d'une Bactérie Hautement Résistante aux antibiotiques émergente (BHRe) ou avez-vous été en contact avec un patient porteur d'une BHRe ? oui ☐ non ☐

4) Avez-vous eu un traitement antibiotique intensif et multiple ces 6 derniers mois ? oui ☐ non ☐

5) Avez-vous déjà été opéré(e), anesthésié(e), hospitalisé(e) ? oui ☐ non ☐

Si oui, pour quoi et quand ? .....

.....

.....

.....

.....

6) Avez-vous eu des anesthésies générales ? oui ☐ non ☐

7) Avez-vous eu des anesthésies locales, dentaires ou autres ? oui ☐ non ☐

8) Avez-vous présenté des complications lors de précédentes anesthésies ? oui ☐ non ☐

Si oui, lesquelles ? .....

.....

.....

9) A-t-on signalé dans votre famille des problèmes dus aux anesthésies ? oui ☐ non ☐

Si oui, lesquels ? .....

.....

A COMPLETER PAR LE PATIENT

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
Age :

Etiquette patient

10) Avez-vous (eu) des problèmes :

Cardio-vasculaires

Nom du cardiologue : .....

Date de la dernière consultation : .....

- Hypertension artérielle (HTA) oui ☐ non ☐
- Souffle au cœur oui ☐ non ☐
- Angine de poitrine :
  Douleurs à l'effort oui ☐ non ☐
  Douleurs au repos oui ☐ non ☐
- Avez-vous eu :
  Un infarctus oui ☐ non ☐
  Des palpitations oui ☐ non ☐
  Une insuffisance cardiaque oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes artériels :
  Artérite oui ☐ non ☐
  Problème de carotides oui ☐ non ☐
  Artérite des membres inférieurs oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes veineux :
  Varices oui ☐ non ☐
  Jambes lourdes oui ☐ non ☐
  Antécédent de phlébite oui ☐ non ☐
  Antécédent d'embolie pulmonaire oui ☐ non ☐
  Paraphlébite oui ☐ non ☐
- Avez-vous eu des examens complémentaires :
  Epreuve d'effort oui ☐ non ☐
  Coronarographie oui ☐ non ☐
  Autres : ..... oui ☐ non ☐
- Avez-vous des stents (ressorts) oui ☐ non ☐
- Avez-vous un pacemaker oui ☐ non ☐

Pulmonaires

- Etes-vous fumeur : oui ☐ non ☐
  Si oui, nombre de cigarettes par jour : .....
  Si oui, depuis : .. ..
- Consommez-vous des stupéfiants oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes d'asthme oui ☐ non ☐
  Si oui : crises fréquentes oui ☐ non ☐
  Asthme de l'enfance oui ☐ non ☐
  Traité oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes de bronchites :
  Chronique oui ☐ non ☐
  A répétition oui ☐ non ☐
  Emphysème oui ☐ non ☐
- Toux matinale oui ☐ non ☐

Digestifs

- Avez-vous déjà subi :
  Une fibroscopie oui ☐ non ☐
  Une coloscopie oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes gastriques :
  Ulcère gastrique oui ☐ non ☐
  Hernie hiatale oui ☐ non ☐
  Brûlures d'estomac oui ☐ non ☐
  Intolérance aux anti-inflammatoires oui ☐ non ☐
- Consommation d'alcool :
  Vin oui ☐ non ☐
  Autres : ..... oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes intestinaux :
  Constipation oui ☐ non ☐
  Diarrhée oui ☐ non ☐
  Sang dans les selles oui ☐ non ☐
- Prenez-vous des laxatifs oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes hépatiques :
  Hépatite A oui ☐ non ☐
  Hépatite B oui ☐ non ☐
  Hépatite C oui ☐ non ☐
  Autres : ..... oui ☐ non ☐
- Autres problèmes : .....
  .....
  .....

Néphrologie/Urologie

- Calculs oui ☐ non ☐
- Infections urinaires oui ☐ non ☐
- Insuffisance rénale chronique oui ☐ non ☐

Hommes :
Avez-vous des problèmes de prostate oui ☐ non ☐

Gynécologie

Nombre de grossesses : .....
Nombre d'accouchements : .....
Date des dernières règles : .....
Etes-vous enceinte ? oui ☐ non ☐
Avez-vous eu une péridurale pour votre / vos accouchement(s) ? oui ☐ non ☐

Neurologie

Migraines céphalées oui ☐ non ☐
Epilepsie oui ☐ non ☐
Convulsions de l'enfance oui ☐ non ☐
Spasmophilie oui ☐ non ☐
Tétanie oui ☐ non ☐
Hémiplégie oui ☐ non ☐
Troubles de la parole oui ☐ non ☐
Accident vasculaire cérébral oui ☐ non ☐

Allergies

- Avez-vous eu des problèmes d'allergie ? oui ☐ non ☐

  Si oui, lesquels ?
  - **Caoutchouc ou latex** oui ☐ non ☐
  - Urticaire oui ☐ non ☐
  - Rhume des foins oui ☐ non ☐
  - Eczéma oui ☐ non ☐
  - Asthme oui ☐ non ☐
  - Œdème de Quincke oui ☐ non ☐
  - Alimentaires : oui ☐ non ☐
    Banane, kiwi, avocat, châtaigne, melon
    Autres : .....
  - ○ Antibiotique oui ☐ non ☐
  - ○ Aspirine oui ☐ non ☐
  - ○ Autres médicaments oui ☐ non ☐
    Si oui, lesquels : .....
  - ○ Lors d'un examen radiologique oui ☐ non ☐

A COMPLETER PAR LE PATIENT

Autres pathologies

- Avez-vous un diabète oui ☐ non ☐
  Si oui, traité par : comprimé ☐
  insuline ☐
  régime ☐

Depuis quand ? .....

- Avez-vous des problèmes psychologiques
  Dépression oui ☐ non ☐
  Anxiété oui ☐ non ☐
  Insomnie oui ☐ non ☐

- Avez-vous un glaucome oui ☐ non ☐
- Avez-vous des prothèses ?
  Lentilles oui ☐ non ☐
  Prothèse auditive oui ☐ non ☐
  Autre : ..... oui ☐ non ☐
- Présentez-vous des apnées durant votre sommeil ? oui ☐ non ☐
  Si oui, êtes-vous appareillé(e) ? oui ☐ non ☐

Examens complémentaires déjà réalisés : .....

.....

11) Êtes-vous opposés à une transfusion en cas d'urgence ? oui ☐ non ☐
Si oui, motif : .....

STATUT TRANSFUSIONNEL

Avez-vous été transfusés ? oui ☐ non ☐
Si oui, à quelle(s) date(s) ? : .....
.....
Avez-vous eu un contrôle sérologique depuis ? oui ☐ non ☐

Signature du patient ou de son représentant

Statut viral :
Avez-vous eu une recherche des sérologies : de l'hépatite B ? oui ☐ non ☐
de l'hépatite C ? oui ☐ non ☐
VIH* ? oui ☐ non ☐

Un bilan sérologique viral pourra être effectué durant votre hospitalisation en cas d'accident d'exposition au sang du personnel, sauf avis contraire de votre part : VIH*, Hépatite B, Hépatite C.
Autorisez-vous le contrôle ? oui ☐ non ☐
Si non, motif : .....

Avez-vous pris de l'aspirine ou dérivé dans les 8 derniers jours ? oui ☐ non ☐

Auriez-vous quelque chose à signaler qui ne soit pas dans ce questionnaire ?
.....
.....
.....

Je, soussigné(e), atteste de l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

* Virus de l'Immunodéficience Humaine ou virus du SIDA

A COMPLETER PAR LE PATIENT

12. Questionnaire dentaire

- Portez-vous une ou deux prothèses amovibles ? oui ☐ non ☐
  - Partielle ☐ maxillaire supérieur ☐ maxillaire inférieur
  - Complète ☐ maxillaire supérieur ☐ maxillaire inférieur

- Certaines de vos dents vous semblent-elles plus fragiles et doivent-elles requérir une attention spéciale lors de l'anesthésie ? oui ☐ non ☐

  Si oui, lesquelles ? …….

  ……

- Certaines de vos prothèses se descellent-elles souvent ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des dents mobiles ou déchaussées ? oui ☐ non ☐

- Êtes-vous en cours de traitement chez votre dentiste ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous déjà suivi un traitement pour déchaussement de vos dents ? oui ☐ non ☐

- Portez-vous des prothèses provisoires ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous en bouche un travail dentaire en cours (datant de moins d'un an) ? oui ☐ non ☐

  Si oui, de quel type et à quel endroit ? …….

  ……

  ……

- Avez-vous des troubles des articulations des mâchoires ? oui ☐ non ☐

Vous êtes informé(e) que le risque dentaire dans le cadre de l'anesthésie générale existe et qu'il est d'autant plus grand si votre dentition est fragile. Nous vous engageons à effectuer une visite chez votre dentiste traitant afin d'évaluer ce risque et d'en informer le Médecin Anesthésiste.

Date, nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

HÔPITAL PRIVÉ MARSEILLE
BEAUREGARD • VERT COTEAU
ETABLISSEMENTS SAINTE-MARGUERITE

SUIVI ANESTHESIQUE PER INTERVENTIONNEL

Date : …… / …… / ……
Chirurgien : ……
MAR : ……
I.A.D.E : ……

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
Age :

Etiquette patient

Type d'intervention : ……

Heure induction : ……h…… **Heure incision** : ……h……

Présence permanente de l'Anesthésiste ☐

Type d'anesthésie :

☐ AG ① ☐ MF ☐ ML ☐ INT | ☐ AL + Sédation ① ☐ Sédation ①

☐ ALR ⑤ ☐ RA ③ ☐ APD ② ☐ Bloc Nerv ④ | ☐ KT PeriN ⑤ ☐ APB ⑤ ☐ Topique + Sédation ①

Ventilation : ☐ VS ☐ VC ☐ VPC ☐ N2O ☐ 02
☐ Circuit ouvert ☐ Circuit fermé ☐ Air
☐ Halogéné ……

Contrôle des voies aériennes : ☐ Non ☐ Oui Si oui : ☐ IOT ☐ INT sonde n°: …… ☐ AD ……
☐ Masque laryngé n°: ……
☐ Autre : ……

Paramètres ventilation : ……
……

Ventilation au masque : ☐ Facile ☐ Difficile

Intubation : ☐ Facile ☐ Difficile ☐ Cormack :
……

Position opératoire : ☐ DD ☐ DLD ☐ DLG ☐ DV
☐ Autre : ……

Monitorage : ☐ SFAR* ☐ ECG ☐ PNI ☐ SPO2 ☐ Autre : ……

SFAR = ECG, PNI, SPO2, FIO2, ETCO2*

☐ **VVP** …… ☐ D ☐ G ☐ **VVC** ……

Bloc nerveux périphérique — Nerf / Localisation				
Echo : ……	……	……	……	……
Neuro Stimulateur : ……	……	……	……	……
IMS : ……	……	……	……	……
Aiguille : ……	……	……	……	……
Produit : ……	……	……	……	……
Quantité : ……	……	……	……	……

Couverture chauffante : ☐ Oui ☐ Non **Protection yeux** : ☐ Oui ☐ Non **Réchauffeur de solutés** : ☐ Oui ☐ Non

☐ **Sonde gastrique : N°** …… **Sonde thermique** : ☐ Oui ☐ Non

☐ **Sonde Vésicale : N°** ……

		H :						H :						H :						H :					
TA	220																								
Pouls																									
SaO2	200																								
EtCO2																									
T°	180																								
TOF																									
Garrot	160																								
Antibioprophylaxie	140																								
Molécule :																									
Dose :	120																								
Heure d'injection :																									
	100																								
	80																								
	60																								
	40																								
VV1																									
VV2																									
Diurèse																									
Pertes sanguines																									

Transfusion : ☐ Non ☐ Oui si oui Cf. dossier transfusionnel

Cell Saver : ☐ Non ☐ Oui si oui Cf. dossier transfusionnel

Evènements indésirables : ☐ Non ☐ Oui, si oui précisez : ……..……

……..……

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
Age :

Etiquette patient

HÔPITAL PRIVÉ MARSEILLE
BEAUREGARD • VERT COTEAU
ETABLISSEMENTS SAINTE-MARGUERITE

SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
Age :

Etiquette patient

Date : / / 20

Nom Anesthésiste :

Type d'anesthésie :
☐ AG ① : ☐ MF ☐ ML ☐ INT
☐ AL + Sédation ① ☐ Sédation ①
☐ ALR ⑤ : ☐ RA ③ ☐ APD ② ☐ Bloc Nerv ④
☐ KT PeriN ⑤
☐ APB ⑤
☐ Topique + Sédation ①

Allergies :

	2	1	0
Motricité spontanée :	Bouge 4 membres	Bouge 2 membres	Immobile
Respiration :	Peut respirer profondément et tousser	Dyspnée, respiration superficielle, limitée	Apnée
Pression artérielle :	+/- 20mm Hg	+/- 50 mm Hg	Plus de 50 mm Hg
Etat de conscience :	Parfaitement réveillé	Se réveille à la demande	Ne répond pas aux ordres simples
Coloration :	Normale	Pâle, grisâtre marbré ictérique	Cyanosé
Saturation :	SpO2 > 92% à l'air ambiant	Nécessité d'un apport en O2 pour maintenir la SaO2 > 92%	SpO2 < 90% malgré l'apport d'O2

Identification IDE / AS															
				Nom				**Nom**				**Nom**			
				Initiales				**Initiales**				**Initiales**			
				Visa				**Visa**				**Visa**			
CRITERES D'ALDRETE	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :	H :
Motricité spontanée															
Respiration															
Pression artérielle TA habituelle :															
Etat de conscience															
Coloration															
Saturation															
TOTAL															
Pouls															
Tension Artérielle															
02															
Fréquence respi.															
Température															
Pansement															
Drain 1															
Drain 2															
Drain 3															
Cell Saver															

Sonde nasogastrique															
Sonde à demeure															
Irrigation vésicale posée															
Irrigation vésicale vidée															
Diurèse															
Aspect des urines															
Mobilité	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Sensibilité	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Nausées Vomissements Post Op															
Hemocue / Saignements															
Hémoglucotest															
Voie Veineuse Périphérique 1															
Voie Veineuse Périphérique 2															
Voie Veineuse Centrale : ☐ Oui ☐ Non			KT Artériel : ☐ Oui ☐ Non				KT Périnerveux : ☐ Oui ☐ Non					Dispositif chauffant : ☐ Oui ☐ Non			
Perfusions / Injections															
Transfusions															
Examens (labo, ECG, etc..)															
Vessie de glace		Observations diverses :													
Patient porteur du bracelet d'identification : ☐ Oui ☐ Non, si non → repose du bracelet ☐															
EVA / EN / EVS															
Initiales de l'IDE															

Réservé Médecin

Incidents péri anesthésiques : ☐ Non ☐ Oui, précisez :

Score d'Aldrete : **EVA / EN / EVS de sortie** : **Heure de sortie** :	**Nom du Médecin responsable de la sortie**	**Signature du Médecin responsable de la sortie**	Nom de naissance : Nom d'usage : Prénom : Date de naissance : Age : *Etiquette patient*

A COMPLETER PAR LE PATIENT

II. Autorisations du patient

1. Autorisations

Je, soussigné(e), autorise :
- L'anesthésie générale et/ou loco-régionale
- L'intervention chirurgicale
- Les soins et traitements adéquats
- Les soins et traitements du Médecin d'astreinte en cas de nécessité

Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

PRINCIPE DE LAICITE : Conformément au principe de laïcité applicable au service hospitalier privé ou public, chaque patient est libre d'exprimer ses convictions religieuses dans les limites du respect de l'ordre public, mais aussi dans le respect :
- De la qualité et de la sécurité des soins
- Des règles d'hygiène
- De la tranquillité des autres patients
- Du bon fonctionnement du service

Aucune patiente (ou son entourage) ne pourra exiger une prise en charge par un Praticien ou un Personnel exclusivement féminin.

La patiente et/ou son entourage qui manifesterait un refus de soins par un praticien ou un personnel de sexe masculin, serait alors réorienté vers un autre établissement privé ou public de son choix et reconnaît en être informé.

Signature de la patiente ou de son représentant

Je, soussigné(e) .....

autorise ☐ **n'autorise pas** ☐

un <u>étudiant</u> (infirmier(e), aide-soignant(e)...) encadré par des professionnels de chaque discipline, à réaliser des soins au cours de mon hospitalisation.

Signature du patient ou de son représentant

2. Cas particuliers du patient majeur sous mesure de protection (sous tutelle)

Je, soussigné(e),

tuteur[1], *(nom et prénom à préciser)* .....

du majeur sous tutelle *(nom de naissance et prénom du patient à préciser)* .....

né(e) le ..... à .....

autorise le Docteur *(nom et prénom du médecin à préciser)* .....

à prendre en charge ce majeur sous tutelle et apporter tous les soins et traitements nécessaires à son état de santé.

Signature : tuteur du majeur sous mesure de protection

[1] *: une copie de la pièce d'identité du tuteur ainsi que la copie de la décision de placement sous tutelle sera conservée dans le dossier patient.*

A SIGNER PAR LE PATIENT

III. Engagement du patient hospitalisé

Je m'engage à prendre connaissance de l'intégralité des informations contenues dans le livret d'accueil qui me sera remis lors de la consultation pré-anesthésique.

Je m'engage à prendre connaissance des informations affichées dans le hall d'accueil et dans les couloirs, relatives en particulier aux consignes de sécurité et aux informations destinées aux patients.

Je m'engage à remettre lors de mon arrivée à l'infirmier(e) du service l'ensemble des médicaments en ma possession, à ne me faire amener aucun médicament de l'extérieur durant mon hospitalisation.

Je m'engage à ne pas apporter d'objets de valeur (argent, bijoux, chéquiers, cartes bancaires…) et dégage la responsabilité de l'Etablissement en cas de perte ou de vol des objets qui n'auront pas été placés dans le coffre mis à la disposition des patients.

Je m'engage à régler les frais, non pris en charge par l'Organisme de Sécurité Sociale ou par la Mutuelle, correspondant :

- Au forfait journalier hospitalier
- Au montant du ticket modérateur (si pas de prise en charge à 100%)
- A la totalité des frais d'hospitalisation si je ne bénéficie d'aucune prise en charge
- Au complément pour honoraires libres fixés par le Praticien

Je m'engage à régler une participation forfaitaire de 18 €, destinée aux organismes d'Assurance Maladie selon le décret 707 du 19 juin 2006 article 1er.

Je m'engage à régler les frais des prestations supplémentaires que je demanderai lors de mon admission selon les tarifs en vigueur (téléphone, télévision, chambre particulière…)

J'atteste avoir été informé(e) que les chambres particulières ne sont attribuées que le jour de l'admission en fonction des disponibilités.

Je m'engage à verser, le jour de mon admission, une caution / garantie globale (*excepté pour une admission en en Unité de Chirurgie Ambulatoire).*
Cette caution / garantie vous sera restituée par courrier, après le solde intégral de votre dossier (remboursement de l'établissement par la Sécurité Sociale et votre Mutuelle) sous 30 jours minimum.

Je m'engage à régler la majoration forfaitaire de 15 € qui sera appliquée à toute facture dont le règlement, s'il demeure à ma charge, n'est pas intervenu dans un délai d'un mois après la date de ma sortie.

En raison du nombre croissant d'impayés, aucune exception ne pourra être faite compte tenu de ces informations.

Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant
(précédée de la mention *« lu et approuvé »)*

A COMPLETER PAR LE PATIENT

IV. Désignations/Autorisations administratives et médicales

*Loi N°2202/303 du 4 mars 2002 relative aux **droits des malades et à la qualité du système de santé)***

1. Personnes à prévenir

J'autorise l'Etablissement à contacter, en cas de nécessité administrative, la ou les personne(s) ci-après désignée(s) :

Nom, prénom :	Nom, prénom : .....
Lien avec le patient :	Lien avec le patient : .....
Tél. :	Tél. : .....
Portable :	Portable : .....

2. Transmissions des informations de santé à des proches

J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐

l'Etablissement à contacter, en cas de nécessité médicale, mes proches ou plus précisément la ou les personne(s) ci-après désignée(s) et que les informations concernant mon état de santé leur soient communiquées.

Nom, prénom :	Nom, prénom : .....
Lien avec le patient :	Lien avec le patient : .....
Tél. :	Tél. : .....
Portable :	Portable : .....

J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐

dans le cadre de la loi du 4 mars 2002, que certaines informations de santé me concernant soient communiquées à mes ayants droit en cas de décès.

3. Transmissions des informations de santé à des professionnels de santé

Je demande ☐ Je refuse ☐

que les informations concernant mon état de santé soient communiquées à mon Médecin traitant et/ou au Médecin de mon choix désigné ci-après :

Nom et prénom du Médecin traitant :	Nom et prénom du Médecin désigné :
.....	.....
Adresse :	Adresse : .....
.....	.....
Tél. :	Tél. : .....

Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

A COMPLETER PAR LE PATIENT

4. Désignation de la personne de confiance

Important : *En application de la loi n°2002-303 du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et notamment de son article L1111-6, le patient peut désigner une personne de confiance qui sera consultée dans l'hypothèse où ce même patient serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin.*

Je, soussigné(e) .....

☐ **souhaite désigner une personne de confiance :**

Nom de naissance : .....
(de la personne de confiance)
Nom d'usage : .....
Prénom(s) : .....
Date et lieu de naissance: .....
.....

Adresse : .....
.....
.....
Téléphone : .....
Portable : .....

- Cette personne, légalement capable, est : ☐ Un proche ☐ Un parent ☐ Mon Médecin traitant
- Je souhaite que cette personne m'accompagne dans toutes mes démarches et assiste à tous les entretiens médicaux afin de m'aider dans mes décisions : oui ☐ non ☐

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation.
Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement.

Signature du patient ou de son représentant

Réservé à la personne de confiance :

Je, soussigné(e) .....
certifie avoir été informé(e) de ma désignation en qualité de personne de confiance.
Fait à .....
Le .....

Signature de la personne de confiance

☐ **souhaite ne pas désigner une personne de confiance :** je reconnais avoir été informé(e) de la possibilité qui m'est offerte de désigner une personne de confiance pour la durée de mon séjour. Toutefois, je ne souhaite pas désigner une personne de confiance, sachant qu'à tout moment je peux procéder à une désignation, et dans cette hypothèse, je m'engage à en informer par écrit l'établissement.

Signature du patient ou de son représentant

5. Directives anticipées

Avez-vous rédigé des directives anticipées *(article L.1111-11 du Code de la Santé Publique)* **?** ☐ OUI ☐ NON
Si oui, il est important de communiquer vos directives anticipées à l'équipe soignante qui les intégrera dans votre dossier patient.
Si non, et si vous souhaitez rédiger vos directives anticipées, vous pouvez en faire la demande auprès de l'équipe soignante lors de votre hospitalisation.

6. Demande de non divulgation de présence

Vous avez la possibilité de conserver l'anonymat durant votre séjour au sein de notre Clinique, pour cela il vous suffit d'en faire la demande en complétant les informations ci-dessous et d'en faire part à votre praticien ou à l'accueil de notre établissement.

Je, soussigné(e) .....

☐ **souhaite ne pas divulguer ma présence au sein de votre Etablissement et conserver mon anonymat.**

Signature du patient ou de son représentant

1. La douche préopératoire : prévention des infections nosocomiales

La prévention des infections nosocomiales en chirurgie commence au domicile ou à l'Hôpital la veille au soir de l'opération par des mesures du domaine de l'hygiène de base que sont la douche ou la toilette corporelle, le shampooing et le brossage des dents… et se poursuivra tout au long de l'hospitalisation avec une attention particulière le jour de l'opération.

Le Saviez-vous ?

Le corps humain contient 10 fois plus de germes que de cellules…
Même saine, la peau et les muqueuses (nez, bouches, tube digestif, parties génitales…) sont largement colonisées par des microorganismes[1] plus connus sous le nom de microbes.

La préparation de la peau avant une opération chirurgicale est essentielle pour prévenir le risque d'infection nosocomiale du site opératoire puisqu'elle permet de nettoyer la peau et d'abaisser le nombre de microorganismes[1] (microbes) présents sur la peau afin qu'ils ne pénètrent pas dans le corps par l'incision chirurgicale.

Cette préparation s'effectue en plusieurs étapes, la douche préopératoire en est la première.

Les experts hygiénistes[2] recommandent deux douches, une la veille de l'opération (cheveux compris) et une le jour de l'intervention.

La douche peut être effectuée avec le savon ou le gel douche de la maison, la veille de l'intervention. Le shampooing peut être réalisé avec un shampooing ordinaire.

Le jour de l'intervention vous prendrez une douche 2 heures avant l'intervention.

Cette douche préopératoire sera suivie au niveau du bloc opératoire d'une détersion[3] du site opératoire avec un savon antiseptique[4]. Cette détersion permet d'éliminer la flore microbienne transitoire de la peau et de diminuer de manière importante et ponctuelle la flore permanente de la peau.

Microorganisme *[1] = **organisme microscopique** = terme générique utilisé pour définir des particules biologiques (bactéries, virus, champignons, parasites…) capables de se multiplier selon des critères variables de température, d'humidité, de substrats présents.*
Experts hygiénistes *[2] = regroupement de sociétés savantes et de professionnels de l'hygiène autour de « gestion préopératoire du risque infectieux ». Conférence de consensus sur ce thème – Paris 05 mars 2004.*
Détersion *[3] = nettoyage de la peau avec un savon antiseptique.*
Antiseptique *[4] = produit ou procédé utilisé pour l'antisepsie dans des conditions définies / **Antisepsie** = opération au résultat momentané permettant, au niveau des tissus vivants, dans la limite de leur tolérance, d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus, en fonction des objectifs fixés.*

Au domicile comme à l'Hôpital, la douche s'accompagne :
- d'un brossage des dents ou d'un soin de bouche (appareil dentaire)
- de linge de toilette propre : gant propre, serviette d'essuyage propre

Pour rester propre après la douche :
- d'un pyjama ou d'une chemise de nuit propre (la veille au soir de l'opération)
- de sous-vêtements et habits propres (pour se rendre à l'Hôpital)
- d'une chemise d'opéré propre (le jour de l'opération en service de soins)

Enfin, la literie doit aussi être propre (draps, taie d'oreiller changés pour l'occasion).

Recommandations pratiques qui rendent la douche préopératoire efficace

- **Patient adulte dépendant** : les proches et le personnel soignant apportent aide et assistance.
- **Enfants** : les proches apportent aide et assistance.
- **Patient autonome** : il procède lui-même à la réalisation de ses douches.

Pour une douche préopératoire efficace, vous devez :
- **ôter le maquillage et le vernis à ongles, les faux ongles** (les ongles doivent être courts et nets).
- retirer vos bijoux, piercing compris.
- vous mouiller l'ensemble du corps, des cheveux jusqu'aux pieds.
- vous savonner à mains nues ou avec un gant propre, de haut en bas (à l'exception des yeux)

Cheveux
⇩
Visage et cou
Insister sur le nez, les oreilles
⇩
Thorax et membres supérieurs
Insister sur les aisselles
⇩
Abdomen
Insister sur le nombril, la région des organes génitaux, le pli inter-fessier
⇩
Membres inférieurs
Insister sur les pieds et entre les orteils

- vous rincer abondamment et soigneusement de haut en bas
- renouveler une fois encore l'opération de lavage en insistant sur les mêmes parties du corps
- vous essuyer avec une serviette propre
- vous vêtir avec du linge propre

Attention, le rasage de la zone opératoire avec un rasoir mécanique est fortement déconseillé.

2. Consignes générales avant tout examen et/ou intervention

Concernant l'anesthésie

Si votre état de santé se modifiait entre votre consultation pré-anesthésique et votre admission (changement de traitement, état fébrile ou infectieux, grossesse), prévenez au plus tôt votre Praticien ou la Direction des Soins en téléphonant au standard de l'Etablissement (numéro de téléphone en page de garde du présent livret).
Pensez à retirer vos verres ou lentilles de contact ; si vous portez une prothèse dentaire, munissez-vous d'une boîte de rangement, car vous devrez retirer votre prothèse avant de vous rendre au bloc opératoire.
Présentez-vous sans maquillage, sans vernis à ongles, ni faux ongles, sans bijoux ni piercings.

Avant l'anesthésie

Vous devez être **à jeun**
(ni boire, ni manger, ni mâcher de chewing-gum, ni sucette pour les enfants)
durant les 6 heures qui précèdent l'heure prévue pour votre anesthésie.

De plus, il est strictement **interdit de consommer de l'alcool et/ou de fumer (y compris cigarette électronique)**
durant les 12 heures
qui précèdent votre admission.

3. Consignes spécifiques à suivre concernant les examens et/ou interventions en ambulatoire

Vous allez être admis en Unité de Chirurgie Ambulatoire pour un acte chirurgical ou pour un examen endoscopique ; votre retour à domicile est donc prévu le jour même.
Nous vous demandons de bien vouloir respecter, d'une part les consignes générales avant toute intervention ou examen, et d'autre part les quelques recommandations suivantes, indispensables au bon déroulement de votre séjour :

Après l'anesthésie

Pour votre sécurité, à la sortie de la salle de radiologie cardiovasculaire, vous allez transiter par une salle de surveillance post-interventionnelle (salle de réveil).

Une collation vous sera proposée dans l'établissement avant votre départ.
Evitez de prendre toutes décisions importantes dans les 48 heures qui suivent l'anesthésie.

Déplacements

Il est indispensable que vous soyez accompagné(e) par une personne.

Prévoyez impérativement :

- d'être raccompagné(e) par un proche en voiture à votre domicile
- qu'un membre de votre famille ou un proche reste auprès de vous pendant 24 heures
- un repos d'une journée ou d'une durée déterminée par votre Praticien

Enfin, malgré la simplicité de l'examen ou de l'intervention, une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue. Toutes ces mesures sont prévues pour votre confort, mais aussi pour votre sécurité. Elles sont indispensables et doivent donc être scrupuleusement respectées.

4. Prévention des chutes

Après toute intervention chirurgicale, le risque de chute s'accroît.
Il vous est fortement conseillé de réaliser votre premier lever accompagné d'un personnel paramédical. Des sonnettes sont à votre disposition pour faire appel à ce personnel.

A SIGNER PAR LE PATIENT

VI. Validation de la prise de connaissance des informations contenues dans ce livret

Je, soussigné(e), atteste avoir pris connaissance :

- ***des informations relatives à la transfusion sanguine et aux médicaments dérivés du sang (pages 4 à 6)***

- ***des informations relatives à la prise en charge de la douleur (page 6)***

- ***des informations relatives au risque de surdosage et d'interactions encourus lors de l'utilisation non contrôlée et non médicalement validée de médicaments (page 6)***

- ***des informations concernant l'interdiction de fumer (page 6)***

- ***des documents à apporter en vue de la consultation pré-anesthésique (page 7)***

- ***Informations spécifiques :***
  - ***Exploration electrophysiologique (pages 8 et 9)***
  - ***Ablation conventionnelle (pages 10 et 11)***
  - ***Ablation de fibrillation atriale (pages 12 et 13)***

- ***des informations relatives à l'anesthésie (pages 18 et 19)***

- ***des informations relatives à la douche préopératoire dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales (page 33)***

- ***des informations générales avant tout examen et/ou intervention, des informations spécifiques relatives aux examens et/ou interventions ambulatoires et des informations données sur la prévention des chutes (page 34)***

Nom de naissance et signature du patient ou de son représentant

La Direction, le Personnel et l'Équipe médicale
vous remercient du temps consacré à la prise de connaissance
des nombreuses informations de ce livret,
indispensable à votre prise en charge dans notre établissement,
conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).